



Recrutement sans concours de magasiniers des bibliothèques, session 2017

La Bibliothèque nationale de France procède à un recrutement sans concours de magasiniers des bibliothèques dans le corps de magasinier des bibliothèques du 1^{er} grade (Journal officiel du 24 mars 2017, NOR MENH 1707117A).

Nombre de postes à pourvoir : 24.

Les nominations en qualité de fonctionnaire stagiaire interviendront au cours du mois de décembre 2017.

- **Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.emploi.bnf.fr du 14 juin 2017 midi au 4 juillet minuit.**
- **Les inscriptions en ligne hors délai ne seront pas prises en compte.**
- **Les candidats ont la possibilité de faire acte de candidature en adressant un dossier de candidature complet par voie postale jusqu'au 4 juillet au plus tard, terme de rigueur, le cachet de la Poste faisant foi à :**

Thibault Louste, directeur du département du personnel et de l'emploi
Direction déléguée aux ressources humaines
Bibliothèque nationale de France, Quai François Mauriac, 75706 Paris

Fonctions et missions des magasiniers des bibliothèques :

Le corps des magasiniers des bibliothèques relève de la catégorie C comprend les grades de :

- Magasinier des bibliothèques
- Magasinier principal de 2^{ème} classe
- Magasinier principal de 1^{ère} classe

Les magasiniers des bibliothèques accueillent, informent et orientent le public. Ils participent au classement et à la conservation des collections de toute nature en vue de leur consultation sur place et à distance. Ils assurent l'équipement et l'entretien matériel des collections ainsi que celui des rayonnages. Ils veillent à la sécurité des personnes ainsi qu'à la sauvegarde et à la diffusion des documents. Ils effectuent les tâches de manutention nécessaires à l'exécution du service.

Les magasiniers principaux et, à titre exceptionnel, les magasiniers peuvent être responsables d'une équipe de magasiniers. Dans cette situation, ils organisent le travail de l'équipe ; ils participent à l'exécution des tâches qui sont confiées aux membres de l'équipe et en suivent la réalisation.

Les magasiniers des bibliothèques exercent leurs fonctions dans les services techniques, les bibliothèques et les établissements relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, du ministre chargé de la culture ou d'autres départements ministériels.

Ce corps, à vocation interministérielle, relève du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Conditions de candidature :

La recevabilité de la candidature s'apprécie au regard des conditions générales d'accès à la fonction publique :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne à la date de nomination sur le poste ;
- jouir de ses droits civiques et électoraux (droit de vote, d'élection et d'éligibilité) en France ou dans son pays d'origine ;
- n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire qui soit incompatible avec les fonctions exercées ;
- si vous êtes français, justifier du recensement militaire et de sa participation à la journée défense et citoyenneté (ex-JAPD) ;
- Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'EEE (ou suisse), vous devez être en situation régulière au regard des obligations de votre pays d'origine.

Le contenu du dossier de candidature :

Une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Déroulement du recrutement :

1^{ère} phase : Admissibilité

Examen des candidatures par une commission qui procède à la sélection des candidats admis à se présenter à l'entretien oral.

La liste des candidats sélectionnés et convoqués pour un entretien sera publiée sur le site emploi.bnf.fr au mois de septembre.

Les convocations à l'entretien seront envoyées par courriel à l'adresse de messagerie renseignée par le candidat au moment de sa candidature. Les personnes ayant adressé leur dossier de candidature par courrier seront convoqués par courrier simple.

2^{ème} phase : Admission (dates prévisionnelles entre le 6 et 17 novembre 2017).

Entretien avec la commission sur une durée d'environ 15 minutes : une présentation de la formation, du parcours professionnel et de la motivation par le candidat, suivi d'un temps d'échange questions/réponses avec le jury.

A l'issue des auditions, la commission arrête la liste des candidats admis au recrutement, par ordre de mérite, qui pourront être nommés en qualité de stagiaire dans le corps des magasiniers des bibliothèques le 31 décembre 2017 au plus tard.

Contacts :

Thibault LOUSTE, Directeur du département du Personnel et de l'emploi
Quai François Mauriac – 75706 Paris cédex 13

Valérie JACQUART, Chargée de gestion ressources humaines
Quai François Mauriac – 75706 Paris cédex 13

Contact mail : rsc@bnf.fr

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Décret n°88-646 du 6 mai 1988 relatif aux dispositions statutaires applicables au corps des magasiniers des bibliothèques (NOR : RESM8800453D)

Décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et par celles du présent décret.

Arrêté du 8 mars 2017 autorisant, au titre de l'année 2017, des recrutements sans concours de magasiniers des bibliothèques et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements (NOR : MENH1707117A)